

SOCIAL. Dans le cadre du dispositif national abondé par la Ville

136 jeunes de Cherbourg-en-Cotentin en « colos apprenantes »

CINQUANTE enfants âgés de 4 à 12 ans sont partis hier, à 13 h 50, du parking de Naval Group vers Gouville-sur-Mer. Pendant une semaine, ils découvriront les plaisirs de la cuisine, des balades à poney, de la fabrication de cerfs-volants, d'ateliers peintures, de veillées contées, etc.

Une douzaine d'adolescents, âgés de 9 à 12 ans, avaient pris la route le matin vers Pont-d'Ouilly (Calvados) pour un raid aventure. « D'autres étaient partis du 15 au 21 août dans l'Eure sur le thème *La vie de château* avec en option *Les secrets de la forêt* », retrace Anne Ambrois, maire déléguée de La Glacerie mais également maire adjointe en charge notamment de la jeunesse, des centres sociaux, de la politique de la ville et de la parentalité.

Apprentissage et loisirs

Au total, 136 jeunes et leurs familles des cinq communes déléguées de Cherbourg-en-Cotentin ont profité de cette opération intitulée « Colos apprenantes ».

Ceci est inclus dans le dispositif national « Vacances apprenantes » qui a pour objectif de « répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement qu'a connu notre pays », explique le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

« C'est l'an dernier, suite au confinement que cela a été mis en place par le Gouvernement, pour lutter contre le décrochage », explique Anne Ambrois qui assistait au départ des enfants. L'an passé, 64 enfants de Cherbourg-en-Cotentin en avaient bénéficié.

Cette année, le préfet avait réuni fin juin les représentants des communes de Cherbourg-en-Cotentin, Coutances, Avranches et Saint-Lô pour leur présenter la reconduction de ce dispositif « Vacances apprenantes », mis en place en faveur des jeunes des quartiers prioritaires de la ville. La volonté est à la fois de permettre à des jeunes de partir en vacances mais aussi de bénéficier « d'un renforcement des apprentissages pour préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre. »

Pour notre département, l'État a dégagé une enveloppe de 283 876 € pour favoriser le départ de 708 jeunes en colos apprenantes cet été. D'autre part, 63 opérateurs nationaux proposent des séjours labellisés dans la [Manche](#).

« L'État prend en charge 80 % des frais de séjour dans la limite de 400 € et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin prend en charge 20 % des frais de séjour et les frais de transport », détaille l'élue cherbourgeoise qui encadrerait le départ avec Vincent Houchard, responsable du service jeunesse de la Ville, et Nadège Aulnay, directrice de la Maison Olympede-Gouges.

Offert aux familles

« Notre choix politique était de le faire gratuitement, souligne [Anne Ambrois](#). Ce qui n'est pas le cas partout. La Ville de Cherbourg-en-Cotentin va ainsi consacrer plus de 60 000 € de budget. » Cela permet d'inciter plus de familles à en faire profiter leurs enfants. Car ce n'est pas forcément possible financièrement. C'est également parfois difficile mentalement : « Laisser partir les enfants en colo, ça ne va pas de soi pour tout le monde. Il peut y avoir des freins, des réticences.

Jean-Philippe MASSIEU



Heureux de partir en « colo apprenante », trois enfants dansent devant le car, sous l'oeil de l'élue Anne Ambrois et de Nadège Aulnay (agent à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin).